

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VIENNE
COMMUNE DE FROZES

Nombre de membres afférents au C.M. : 15

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents :

Date de la convocation : 10/06/2025

Date de l'affichage : 10/06/2025

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq

Le huit septembre à dix-huit heures trente

Le conseil municipal de la commune de FROZES, dûment convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur MEUNIER Laurent, Maire.

Étaient Présents : Mrs MEUNIER Laurent, BARRITEAU Benjamin, BRAULT Franck, BROCHARD Freddy, CHARRUYER Jérôme, DUCLAUD Julien, MARTEAU Laurent
Mmes, DRAGON Jeannine, GERMAN Agnès, GRATADOU Anne, MAINGAULT Alexandra,

Était Absente : Mme Maude ROBIN

DÉLIBÉRATION 2025/25 : CONVENTION ADHÉSION AT86

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'Agence des Territoires de la Vienne ;

Vu la délibération annuelle de l'Assemblée Générale de l'Agence des Territoires de la Vienne portant sur la tarification des adhésions et des services proposés ;

Vu le projet de la nouvelle convention d'adhésion à l'Agence des Territoires de la Vienne ;

Considérant la nécessité de modifier l'actuelle convention d'adhésion à l'AT86 afin d'y intégrer les nouvelles conditions générales ;

Il est donc proposé d'accepter cette nouvelle convention d'adhésion ainsi que ses conditions générales afin de continuer à bénéficier des services de l'AT86.

Après avoir pris connaissance des différents documents fournis par l'Agence des Territoires de la Vienne, le Conseil Municipal/Communautaire/Conseil d'Administration est invité à se prononcer par délibération sur ces documents.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal,

DÉCIDE :

- **D'APPOUVER** la nouvelle convention d'adhésion à l'Agence des Territoires de la Vienne ;
- **D'APPROUVER** ses nouvelles conditions générales ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Temps de travail accompagnant transport scolaire**

M. le Maire rappelle que la commune emploie une accompagnatrice pour les enfants de moins de 6 ans utilisant le service des transports scolaires. Cet agent nous a fait part de l'arrivée de nouveaux enfants empruntant le bus chaque jour alors qu'actuellement elle était présente uniquement les jours de présence du seul enfant nécessitant sa prise en charge. Son temps de travail a été calculé sur la même base que l'ancienne accompagnatrice qui était présente chaque jour de temps scolaire. Il convient de ne pas changer son temps de travail et d'ajuster, si nécessaire, avec des heures complémentaires.

- **Prime pour les bacheliers avec mention**

Une administrée a demandé si la commune versait une participation pour les bacheliers ayant obtenus leur diplôme avec mention. Après avoir échangé, les membres du conseil ont décidé de ne pas mettre en place de participation en expliquant que cela était plus du ressort de la région et non de la collectivité.

- **Point travaux et prévisions 2026**

Les travaux de rénovation énergétique de la Mairie se sont terminés et parfaitement bien déroulés dans les temps avec une excellente coordination des différents corps de métiers intervenant sur le chantier.

Les travaux de voirie du chemin de Lairaudière devraient commencer courant septembre/octobre.

Pour les prévisions 2026, l'investissement serait essentiellement sur la voirie avec la réfection de la route des Grands Champs et de son « rond-point » le lotissement étant entièrement construit.

Certaines routes mériteraient une réfection complète comme la rue du Parc ou la rue Haute du Frou seulement il reste encore des parcelles disponibles à la construction ce qui entrainerait des découpes de route par la suite. Le conseil préfère attendre la vente et la construction des terrains pour ne pas détériorer une route fraîchement refaite.

- **Point station d'épuration**

Les travaux avancent mais le chantier à pris du retard. Ils sont en fin de pose des différents réseaux (gravitaires, refoulements et fourreaux) entre les filtres et vers les différents ouvrages (poste, chasse) et vers le local technique. Des tests d'étanchéité des réseaux sous pression vont être réalisés. Pour finir un curage du fond de la lagune aura lieu semaine 39.

- **Point aires de jeux**

L'entreprise en charge des contrôles des aires de jeux a remonté plusieurs usures de certains jeux ou panneaux d'information.

M. le Maire, propose donc de faire un seul point de jeux pour enfants regroupé au stade et de changer presque l'intégralité des jeux obsolètes pour 2026 si le budget le permet.

- **Marche octobre rose**

Mme Gratadou Anne, 1^{ère} adjointe informe que la commune va pour une 2^{ème} édition organiser une marche de 4 km pour octobre rose au profit de la lutte contre le cancer du sein. Cette marche aura lieu le samedi 18 octobre. Le départ est prévu à 14h au stade rue du Vignault. Des prospectus d'information seront distribués prochainement.

- **Inauguration square Didier Flé**

En vue de l'inauguration du square Didier Flé, les travaux pour l'installation d'une barrière de sécurité ainsi que des plaques commémoratives se terminent. L'aménagement d'un espace fleuri est en réflexion. La date d'inauguration n'est pas encore fixée.

- **Arbres de naissance**

L'inauguration des arbres pour chaque naissance de début octobre 2024 à fin septembre 2025 est fixée au 22 novembre 2025 à 11h00. Chaque parent concerné sera convié en amont.

- **Abris bus**

M. Franck BRAULT fait remarquer que l'état des abris bus sur la commune se détériore. Une étude est en cours pour soit procéder à une rénovation ou soit faire des devis de changement complet. Dans un 1^{er} temps il est demandé à l'agent technique de nettoyer chaque abri bus.

- **Escalier salle des fêtes**

M. Franck BRAULT signale que les escaliers qui mènent à la salle des fêtes sont très endommagés, un devis pour des profilés en métal pour réparer les nez de marches est demandé.

- **Animation bibliothèque**

Mme Anne Gratadou informe qu'une animation gratuite à la bibliothèque pour les 7 à 12 ans aura lieu le 11/10 de 10h00 à 12h30.

- **Halloween**

La commune organise son traditionnel défilé de petits monstres et sorcières qui déambuleront dans les rues afin de récolter des bonbons. Le rendez-vous est programmé le 29/10/2025 à 14h45 au stade de l'espace Gérard Lévêque. 2 circuits sont mis en place. Des flyers d'information seront distribués dans les boîtes aux lettres prochainement.

- **Repas du 14/07/2026**

Le repas du 14 juillet de la commune est programmé pour le 18/07/2026.

Fin du Conseil 20h45

Prochains Conseils

Le 20/10/2025

Le 17/11/2025

Le 15/12/2025